

## Tabagisme et Médecine du travail

### Rôle et intervention du médecin du travail dans la lutte contre le tabagisme



Pr Frédéric DUTHEIL

Santé Travail Environnement, Centre de Consultations de Pathologies Professionnelles - CHU Clermont-Ferrand  
Equipe « Stress physiologique et psychosocial », CNRS  
Institut de Médecine du Travail, UCA



1

## Tabac en entreprise

L'utilisation du tabac en entreprise peut être vue sous différents angles...

2

## Tabac en entreprise

L'utilisation du tabac en entreprise peut être vue sous différents angles...

**Le lieu de travail**

**Le temps de travail**

**Les risques pour la santé**

**Les risques pour la sécurité**

**Prévention, aide au sevrage et surveillance médicale**

**Action en entreprise**

3

## Missions du médecin du travail

4

## Missions du médecin du travail

- article R242-11 du Code du Travail: Le médecin du travail est le **conseiller** du chef d'établissement, des personnels et de leurs représentants en ce qui concerne:
  - L'amélioration des conditions de vie et de travail
  - L'hygiène générale
  - La protection des agents contre l'ensemble des nuisances
  - Les aménagements relatifs aux postes de travail
  - L'éducation sanitaire du personnel
  - Les nouvelles constructions ou les aménagements de locaux ...

5

## Missions du médecin du travail

- *Art.R242-11* :
  - Le M.T. peut participer à toutes les **recherches**, études et enquêtes, notamment à caractère épidémiologiques
- *Art.R242-12* :
  - Il a **accès à tous les locaux et services** afin de signaler les mesures propres à faciliter de meilleures conditions de travail
  - Il peut procéder ou faire procéder à des **prélèvements et des mesures** aux fins d'analyses

6

### Missions du médecin du travail

- Les 2 volets indispensables de l'activité du médecin du travail:
  - au cabinet médical, lors des visites systématiques, de reprise du travail, visites spontanées, et du dialogue singulier permettant de recueillir les difficultés des agents,
  - sur le terrain, lors de l'étude des postes de travail et des diagnostics de situation

→ acteur privilégié de la prévention

7

### Rôle du médecin du travail dans la lutte contre tabagisme

- *Circulaire DH/EO2/DGS/2000/182 du 3 avril 2000* :
  - La médecine du travail participera *activement* aux actions de prévention, d'information et de sensibilisation aux méfaits du tabagisme.
  - Elle désignera une personne référente « tabac » qui travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de liaison de tabaccologie (dans les établissements de santé)

8

### Historique



9

### Historique



10

### Historique



11

### Tabac en entreprise Le lieu de travail

12

## Tabac en entreprise Le lieu de travail

« Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, notamment scolaire, et dans les moyens de transport collectif, sauf dans les emplacements expressément réservés aux fumeurs. » (Article L3511-7 du Code de la Santé Publique)

13

## Tabac en entreprise Le lieu de travail

« L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif mentionnée à l'article L. 3511-7 s'applique :

1° Dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail

2° Dans les moyens de transport collectif

3° Dans les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs. »

(Article R3511-1 du Code de la Santé Publique)

14

## Tabac en entreprise Le lieu de travail

Conclusion: en entreprise, il est interdit de fumer dans les lieux fermés et couverts qui constituent des lieux de travail à un usage collectif, à l'exception des emplacements expressément réservés aux fumeurs (voir articles R3511-2 et suivants)

Un bureau individuel représente un lieu de travail à usage collectif, dès lors que d'autres salariés ou des clients sont amenés à y pénétrer

15

## Tabac en entreprise Le temps de travail

16

## Tabac en entreprise Le temps de travail

- Certains salariés fumeurs prennent des "pauses cigarettes" pendant le temps de travail, en dehors de la pause méridienne et des pauses réglementées par le Code du travail
- "La durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles" (article L3121-1 du Code du travail)
- L'employeur est ainsi en droit d'interdire aux salariés de "vaquer à des occupations personnelles". Fumer est une activité personnelle, pendant laquelle le salarié ne peut généralement pas travailler, notamment s'il doit quitter son poste de travail habituel pour aller fumer
- Exceptions: pauses cigarette décomptées du temps de travail effectif, temps de travail des cadres ayant un forfait annuel en jours

17

## Tabac en entreprise Les risques pour la santé

18

## Tabac en entreprise Les risques pour la santé

- Dès lors qu'un salarié est exposé à des substances chimiques dangereuses pendant son temps de travail, soit pendant le temps où le salarié se trouve sous la responsabilité de son employeur, celui-ci est en obligation d'évaluer les risques pour la santé et de remplir son obligation juridique de sécurité de résultat par rapport à la protection de la santé au travail
- Un employeur qui permet à ses salariés de fumer pendant le temps de travail entre sous l'incidence de la législation sur la protection de la santé au travail
- Le tabagisme passif, soit l'exposition à la fumée des autres, représente un risque professionnel reconnu dans certains métiers (ex. restauration)
- En l'occurrence, il s'agit de l'exposition à de très nombreuses substances très toxiques, entre autres, cancérogènes, mutagènes et également toxiques pour la reproduction ayant un classement réglementaire en CMR de catégorie 1A ou 1B (exemples: benzène, benzo[a]pyrène, cadmium, chrome hexavalent, formaldéhyde, nickel, plomb, etc.)

19



### Electronic cigarettes: the resistance value of the heating filament could be the key of lung toxicity

Pierre Chausse, Geraldine Naughton, PhD; Frédéric Dutheil, MD, PhD

The use of e-cigarette with a higher voltage than 3.3V and especially 5V is reported to effectively disseminate formaldehyde. Both voltages are common. This dissemination is potentially dangerous for the health of the user and may lead to lung cancer, via reactions between the various components contained in the liquid such as propylene glycol and glycerol. It is important to clarify whether the voltage triggers formaldehyde emission or the heating power. Indeed, the heat power of an e-cigarette depends on a combination of the resistance value of the heating filament used and the voltage applied to it; via the Joule effect<sup>4</sup>

$$Power = \frac{Voltage^2}{Resistance} = [W] = \frac{[V]^2}{[\Omega]}$$

However, e-cigarette users can easily obtain filaments called "coil" with different ohmic values. Subsequently, it is possible for a 3.3V e-cigarette to obtain the same power of a 5V e-cigarette. Commonly used filament values are between 0.4 and 2 ohms. Figure 1 presents a comparison of the possible powers for a 3.3V e-cigarette and a 5V depending on the filament value.

20



### Electronic cigarettes: the resistance value of the heating filament could be the key of lung toxicity

Pierre Chausse, Geraldine Naughton, PhD; Frédéric Dutheil, MD, PhD

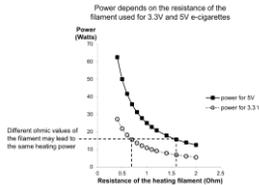


Figure 1. Power for 3.3V and 5V e-cigarettes depending on the filament used.

21

## Tabac en entreprise Les risques pour la santé

- Cette exposition entraîne les **obligations** suivantes **pour l'employeur**:
  - l'exposition doit être **évitée** (article R4412-67 du Code du travail)
  - le risque doit être **évalué** et traité dans le **document unique**
  - les expositions doivent être **tracées** dans la **fiche individuelle d'exposition** à des facteurs de pénibilité
  - les salariés concernés doivent être **déclarés en surveillance médicale renforcée**

22

## Tabac en entreprise Les risques pour la santé

- En cas de survenue des **maladies** spécifiquement liées au **tabagisme passif**, leur **origine professionnelle peut être reconnue** (exemple: cancer pulmonaire d'une enseignante reconnu en maladie professionnelle).

23

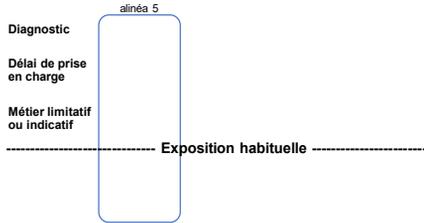
## Tabac en entreprise Les risques pour la santé

- Le tabagisme est un facteur de risque individuel très important pour un certain nombre de **maladies** aiguës et chroniques, à **impact professionnel considérable**:
  - Réduction de la capacité de travail
  - Augmentation de l'absentéisme
  - Contribuent à l'apparition de maladies professionnelles (dont les TMS, l'asthme, les cancers etc.)
  - Remarque: Le système français de reconnaissance des maladies professionnelles est automatique, quelque soit la co-exposition à des facteurs de risque individuels.

24

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

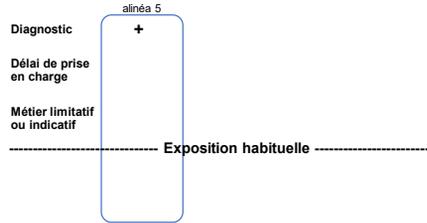
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



25

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

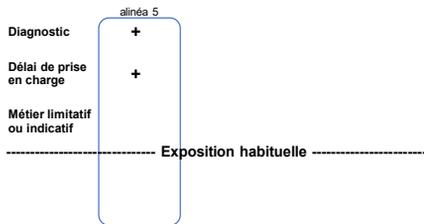
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



26

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

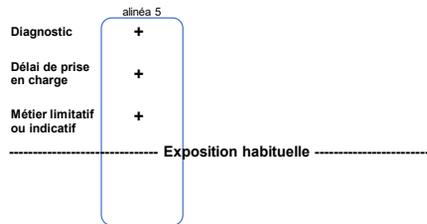
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



27

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

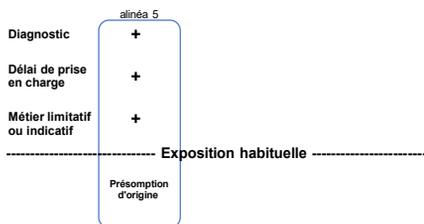
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



28

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

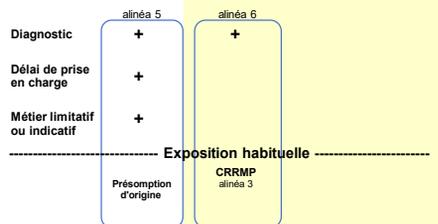
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



29

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

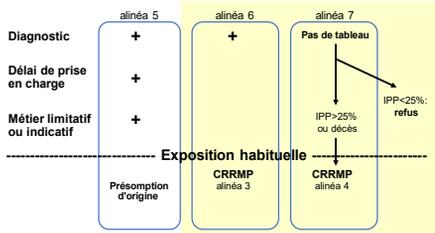
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



30

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

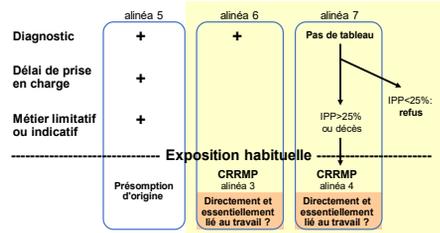
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



31

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

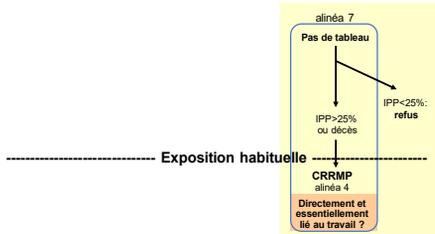
art. L 461.1 du Code de la Sécurité Sociale



32

### Reconnaissance en Maladie Professionnelle

Exemple: exposition aux pesticides



33

### Tabac en entreprise

Les risques pour la sécurité

34

### Tabac en entreprise

Les risques pour la sécurité

- Aller fumer dans des endroits non-aménagés expose à des risques d'accident type piéton - véhicule ou autre.
- Un salarié qui fume tout en continuant à effectuer son travail est plus à risque d'avoir un accident (dont les accidents routiers).
- Par ailleurs, les mégots de cigarette représentent une source d'incendie, soit un risque considérable pour les entreprises.

35

### Départ d'incendie en entreprise

- La moitié viennent de cigarettes dans les poubelles ...



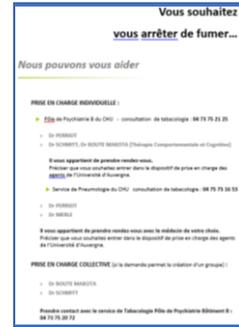
36



### Et si résistance « En reparler ? »

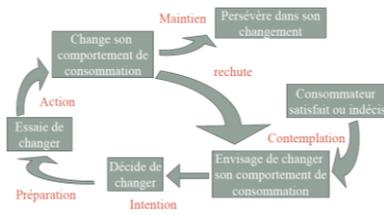
- Vous pouvez toujours revenir en parler, je serais là pour vous aider
- Je peux vous donner un livret, au cas où vous souhaiteriez vous informer un peu plus

43



44

### Le processus de changement (D'après Prochaska & Di Clemente)



45

### Blaise Pascal pensée VII, 10

« On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres »



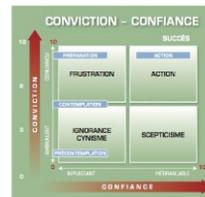
46

### La motivation est en soi

- La personne a le plus souvent en elle les motivations nécessaires au changement.
- Le changement, processus naturel, se produit le plus souvent sans intervention externe volontaire.
- La personne sera plus volontiers convaincue par ses propres désirs, ses propres capacités, raisons et besoins de changer

47

### Intégration modèle Prochaska en fonction de l'échelle de conviction & de confiance



48

Communication soignants - patients

		INTERVENTION			
		MEDIATION		MEDIATION	
PATIENTS	Attitude				COMPROMIS
	Attitude			MAINTIEN D'ÉQUILIBRE	
	Attitude		ÉVALUATION DE LA SITUATION		
MÉDECIN		Attitude	Attitude	Attitude	Attitude